



HAL
open science

Master Droit social

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit social. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
hceres-02029419

HAL Id: hceres-02029419

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029419>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Droit social

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit social

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA1400006088

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Droit social* propose une formation en droit social composée de trois spécialités : une spécialité à finalité recherche *Droit social* et deux spécialités à finalité professionnelle : l'une axée sur la formation des juristes en droit social (*Juriste en droit social*) et l'autre axée sur la formation de spécialistes en droit de la protection sociale (*Droit de la protection sociale d'entreprise*). Elle a pour objectif de former des spécialistes de haut niveau, travaillant principalement dans les entreprises ou dans les cabinets d'avocat. Cette mention de master est accessible aux étudiants titulaires d'une licence en droit ou d'un diplôme équivalent.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention *Droit social* propose des formations très adaptées aux attentes des milieux professionnels. Elle n'en abandonne pas pour autant l'aspect recherche. En effet, la spécialité *Droit social* prépare au recrutement des futurs enseignants-chercheurs en donnant à ceux-ci une formation complète dans les différents domaines du droit social. Les méthodes pédagogiques sont adaptées à cette spécialité. Toutefois, conscients que les étudiants ne pourront pas tous devenir enseignants, les responsables ont pour objectif la préparation à d'autres concours de recrutement : magistrature, barreaux, inspection du travail.

La spécialité *Juriste en droit social*, de par ses enseignements par la formation en alternance qu'elle a mise en place, est particulièrement attractive et a noué des partenariats solides et nombreux avec de grands cabinets



d'avocats et de grandes entreprises, ce qui permet une insertion professionnelle réussie des étudiants. La spécialité *Droit de la protection sociale d'entreprise* a également mis en place une forme d'alternance et a noué des partenariats avec des cabinets d'avocats et des organisations spécialisées dans le domaine de la prévoyance. Elle offre pour l'instant des débouchés certains même si on peut craindre qu'elle ne soit trop spécialisée.

Ces deux dernières spécialités font appel à des professionnels compétents dans le domaine du droit social et de la protection sociale. Les équipes pédagogiques, composées d'enseignants-chercheurs renommés dans leur spécialité, font preuve d'un investissement tout à fait remarquable dans l'accompagnement des étudiants.

Enfin, en amont de ces spécialités, la première année de master (M1) procure aux étudiants des connaissances théoriques approfondies afin d'ouvrir à la professionnalisation en seconde année (M2).

L'augmentation du nombre d'inscrits en M1 (de 78 en 2007-2008 à 234 en 2011-2012) est révélatrice de l'attractivité de cette mention même si on peut s'interroger sur les causes de l'augmentation du nombre d'abandons (de 0 % en 2007-2008 à 11,5 % en 2010-2011).

On pourrait souhaiter également une coordination entre la spécialité recherche et les spécialités professionnelles de façon à ce que les étudiants de ces deux spécialités entreprennent une thèse. L'existence de conventions CIFRE (convention industrielle de formation par la recherche) est un excellent atout.

Même s'il n'existe pas de conseil de perfectionnement dans la spécialité recherche, un tel conseil existe dans les deux spécialités professionnelles. Les responsables de ces deux spécialités entretiennent par ailleurs, des liens particulièrement étroits avec les milieux professionnels. La coordination entre la spécialité *Droit de la protection sociale d'entreprise* de la mention *Droit social* et la spécialité *Protection sociale complémentaire* de la mention *Travail et études sociales* est inexistante.

- Points forts :
 - Organisation en alternance de la formation (plus précisément en apprentissage).
 - Bonne insertion professionnelle.
 - Equipe pédagogique de très grande qualité.
 - Formation adaptée aux besoins des milieux professionnels.

- Points faibles :
 - Absence de liens entre la spécialité à finalité recherche et les spécialités à finalité professionnelle.
 - Absence de coordination entre la spécialité *Droit de la protection sociale d'entreprise* et la spécialité *Protection sociale complémentaire*.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de développer les liens entre la spécialité recherche et les spécialités professionnelles. Il conviendrait d'envisager une passerelle entre les spécialités professionnelles et la spécialité recherche de façon à ce qu'un plus grand nombre d'étudiants entreprennent la rédaction d'une thèse.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A

- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A

- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A

- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : A



Droit social

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit social*, à finalité recherche, met davantage l'accent sur l'approfondissement des connaissances que sur les compétences attendues d'un professionnel du droit social. Cette formation conduit les étudiants à un emploi d'enseignant-chercheur et à la préparation de concours sociaux (inspection du travail, Ecole nationale supérieure de la sécurité sociale EN3s), et à l'entrée à l'école des avocats.

- Appréciation :

Cette spécialité, de par la qualité de son équipe pédagogique, prépare bien les étudiants à un travail de recherche (avec 20 % de poursuite en doctorat). Les méthodes pédagogiques utilisées sont particulièrement bien adaptées à cette finalité : rédaction d'un mémoire, apprentissage à la recherche collective, recherche tutorée. Des liens doivent être établis avec les spécialités professionnelles.

- Points forts :

- Equipe pédagogique de très grande renommée.
- Importance de la poursuite en doctorat.

- Points faibles :

- Insertion professionnelle des étudiants incertaine (absence de statistiques).
- Absence de liens avec les spécialités professionnelles.
- Pas de partenariat avec les universités étrangères, mais des actions sont en cours.
- Absence de conseil de perfectionnement.

Recommandations pour l'établissement

La spécialité *Droit social*, à finalité recherche, pourrait renforcer ses liens avec les deux autres spécialités.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Droit de la protection sociale d'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit de la protection sociale d'entreprise* a pour objet de former les futurs cadres des organismes intervenants dans la protection sociale complémentaire, ainsi que les avocats spécialisés dans ce domaine. A cette fin, les responsables ont noué de nombreux liens avec les cabinets spécialisés dans ce domaine et avec les Institutions de prévoyance, les mutuelles et les compagnies d'assurance. Les responsables actualisent de façon permanente les enseignements afin de répondre aux besoins des professionnels.

La mise en place d'une formation en alternance prépare les étudiants à une insertion professionnelle rapide.

- Appréciation :

Cette spécialité a un positionnement intéressant dans la mesure où, pour l'instant, une forte demande existe dans ce secteur professionnel.

Par ailleurs, de nombreux liens sont tissés avec les milieux professionnels. La recherche n'est pas pour autant oubliée puisque des contrats CIFRE sont conclus. L'équipe est composée de nombreux professionnels (75 %).

Il existe un conseil de perfectionnement et une évaluation par voie de questionnaire électronique.

- Points forts :

- Une formation en alternance.
- Une équipe pédagogique composée de professionnels réputés.
- Un programme pédagogique très adapté aux besoins des milieux professionnels.

- Points faibles :

- Manque d'articulation avec une spécialité voisine : *Protection sociale complémentaire* relevant de la mention *Travail et études sociales*. L'existence de deux spécialités dans le même domaine est redondante.
- Taux d'insertion professionnelle indiqué n'est pas identique à celui fourni par le directeur du diplôme.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mieux coordonner la spécialité *Droit de la protection sociale d'entreprise* avec la spécialité *Protection sociale complémentaire*.

Il serait souhaitable, compte tenu du créneau visé, de veiller à la persistance des débouchés professionnels.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A



Juriste en droit social

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Juriste en droit social* a pour finalité de former des juristes ayant vocation à s'insérer dans des cabinets d'avocats spécialisés en droit social ou dans les directions juridiques ou de ressources humaines des grandes entreprises. A cette fin, les responsables du diplôme ont noué de nombreux partenariats avec des cabinets spécialisés et des entreprises de grande taille.

- Appréciation :

Cette spécialité fait appel à une équipe composée d'universitaires réputés et de nombreux professionnels d'horizons différents : Cour de cassation, Ministère du travail, avocats, directeurs de ressources humaines ou directeurs juridiques, syndicalistes (65 %).

La totalité de la promotion (32) suit le cursus en apprentissage. Par ailleurs, un groupe distinct (15) suit le diplôme en formation continue. L'insertion professionnelle est excellente, selon les enquêtes réalisées par Formasup ou par les responsables de la formation (avec la constitution d'un annuaire des anciens) (100 %).

Des liens ont été noués avec nombreuses universités étrangères (six partenariats). Il existe enfin un partenariat important avec de très grandes entreprises et de très grands cabinets d'avocats.

Le pilotage de la spécialité repose sur un conseil de perfectionnement composé de dix personnes (quatre professeurs et six praticiens extérieurs à l'université dont trois avocats et trois directeurs des ressources humaines). Ce conseil décide des évolutions de la formation en s'appuyant sur les évaluations faites par les étudiants en fin de formation.

- Points forts :
 - L'excellent taux d'insertion professionnelle.
 - La diversité et l'importance des partenariats.
 - L'équipe pédagogique composée d'universitaires réputés et de professionnels compétents.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de poursuivre dans cette dynamique.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A+
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A+



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

**SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE**

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande : S3MA1400006088

Domaine : Droit, Science politique

Mention : Droit social

Spécialité : M2R Droit social

Points faibles :

Insertion professionnelle des étudiants incertaine (absence de statistiques). ..

Absence de liens avec les spécialités professionnelles. ..

Pas de partenariat avec les universités étrangères, mais des actions sont en cours. ..Absence de conseil de perfectionnement.

En raison de la nature du diplôme (finalité Recherche), le Master 2 R Droit social a vocation à former des étudiants à la **recherche**. En ce sens, le diplôme remplit son objectif : durant les dernières années, plusieurs étudiants se sont inscrits en doctorat afin de rédiger une thèse. Pour exemple, quatre étudiants ayant obtenu les meilleurs résultats ont réalisé une inscription en 2012 ; parmi eux, deux étudiants ont obtenu un contrat doctoral à l'Ecole de droit de la Sorbonne.

On relèvera par ailleurs que durant ces dernières années, des étudiants issus du Master 2R Droit social ont accédé à une fonction universitaire (trois doctorants ont été ou sont maîtres de conférences à l'Ecole de droit de la Sorbonne ; l'un d'entre eux a réussi le concours d'agrégation en droit privé en 2011 ; les deux autres sont admissibles au concours d'agrégation 2013).

Au-delà de la recherche, **la quasi-totalité des étudiants ne s'inscrivent pas en thèse accèdent rapidement à un emploi** dans les premiers mois suivant l'obtention de leur diplôme. Cette situation résulte notamment de l'obtention du CRFPA en début ou en fin d'année du M2R droit social (en 2012-2013, la majorité des étudiants s'étant inscrits ont été admis à l'examen d'entrée).

L'insertion professionnelle est surtout facilitée par un très fort encouragement durant l'année à exercer un stage en entreprise ou en cabinet d'avocats ; plusieurs étudiants ont pu profiter de cette opportunité durant l'année universitaire écoulée.

Ces observations nous conduisent à considérer que le Master 2 R droit social de l'Ecole de droit de la Sorbonne est un vecteur efficace d'insertion professionnelle.

Spécialité : M2 Pro Droit de la Protection Sociale de l'Entreprise.

Points faibles :

Manque d'articulation avec une spécialité voisine : Protection sociale complémentaire relevant de la mention Travail et études sociales. L'existence de deux spécialités dans le même domaine est redondante. _

Taux d'insertion professionnelle indiqué n'est pas identique à celui fourni par le directeur du diplôme.

En réponse à la remarque sur "l'incohérence d'une double offre de l'UFR 12 qui propose un master DPSE et du master PSC" qui seraient des "doublons".

Le master Droit de la protection sociale d'entreprise a pour objet de former des **JURISTES** dans les champs du droit de la rémunération, du droit des accidents du travail, de celui des cotisations sociales, du droit de assurances, du droit de la prévoyance, du droit fiscal et celui de l'épargne salariale et de l'épargne retraite. Son champ est donc plus vaste que celui de la seule protection sociale complémentaire. Il est en apprentissage. Le master mention AES spécialité Protection sociale complémentaire n'est pas redondant mais complémentaire puisqu'il s'agit d'un master **PLURIDISCIPLINAIRE** (économie, gestion comptable, GRH, droit de la mutualité, histoire..) destiné d'abord aux salariés des organismes de protection sociale et aux élus mutualistes mais également aux étudiants issus de la filière AES de l'UFR 12 et de la filière sciences économiques de l'UFR 02, ainsi qu'à des étudiants juristes en reconversion. L'étude des règles de droit qui est l'objet central du master DPSE n'occupe qu'une place secondaire dans les enseignements du master PSC. L'objet de ces deux masters est différent, les étudiants et les débouchés de ces deux diplômes sont autres.

En ce qui concerne l'insertion professionnelle : Ce " B " est.... surprenant : **100%** des anciens étudiants du Master DPSE sont en situation d'emploi ou sont élèves à l'Ecole d'avocats.

En réponse à la "pérennité" du master DPSE qui ne serait pas assurée : Le marché du travail visé par le master DPSE est un petit marché du travail essentiellement en région d'Ile de France (même si des apprentis ont été ou sont en poste à Lille, Saint-Etienne ou Strasbourg). Des grands cabinets d'avocats, de grandes entreprises, de fédérations ou confédérations professionnelles et d'organismes assureurs sont à la recherche des profils des étudiants juristes du master DPSE. Le master DPSE a été créé à la suite du constat de l'absence de formation juridique transversale exprimé par des praticiens en charge de ces questions. Le développement et la complexification croissante des règles de droit des "comp & ben", permettent de prédire un besoin croissant de juristes en ces domaines.